

Prévention des Risques Mécaniques

Préparation aux habilitations M2/MC/MR

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants devront être capables:

- Être capables d'effectuer en sécurité des opérations d'ordre mécanique

Public

- Personnel devant effectuer des opérations d'ordre mécanique dans un environnement industriel

Durée

- 2 jours (14h00)

Programme de formation

DEFINITION DES DIFFERENTS ACTEURS

- Le chargé d'exploitation et le chargé de consignation (MC)
- Le chargé de travaux (M2)
- Le chargé d'interventions immédiates (MR)
- L'assistant chargé de travaux, du surveillant de sécurité

LES RISQUES ET LEUR PREVENTION

Les risques "mécaniques"

- Entraînement, Chocs, Happement, Écrasement, Cisaillement...
- Les ouvrages mécaniques à risques.
- Ouvrages véhiculant des fluides chauds et des fluides sous pression.
- Machines à l'arrêt ou en mouvement.
- Particularités des gaz sous pression, risques et prévention.
- Particularités des liquides sous pression, risques et prévention.

Les risques "thermodynamiques"

- Brûlures, Rayonnement, Projections...

Les autres risques liés selon l'activité

- Travaux avec circulation de plain-pied et circulation de véhicules
- Travaux en hauteur
- Travaux en atmosphère chaude
- Travaux en milieu bruyant
- Travaux au bord de l'eau
- Travaux en atmosphère poussiéreuse
- Asphyxie – Anoxie
- Incendie – Explosion
- Outillage – Appareil
- Manutention mécanique
- Produits dangereux, risque chimique

Prévention des Risques Mécaniques

Préparation aux habilitations M2/MC/MR

Les risques dus aux machines et ouvrages

- Électriques, Instabilité des mécanismes...

Identification et signalisation des risques

Régimes d'intervention (consignation, isolation, condamnation)

Conception d'une procédure de consignation

- Définition, écriture d'une procédure, le contrôle, mise en application

Travaux pratiques dirigés

- Écriture d'une procédure à partir d'un équipement et d'un contexte de travail

Les équipements et moyens de protection

- Équipements de protection individuels -Distances de sécurité
- Systèmes de protections : collectifs et intégrés

Préparation de chantier

- Identification des phases dangereuses
- Risques liés à la co-activité

Moyens de prévention :

- Protection par suppression du risque - Protection collective - Protection individuelle

Premiers secours et alertes

Méthodes et moyens Pédagogiques

- Diaporama, séquences vidéos, démonstrations, inter activité avec les participants, analyse de cas, mises en situations.
- Le programme s'appuie sur les recommandations de l'INRS et la CRAM, ainsi que sur les procédures et consignes spécifiques de l'entreprise.

Modalités d'évaluation et de suivi

- A l'issue de la partie théorique du programme, le formateur soumettra les participants à un test écrit.
- Au cours de l'application pratique, le formateur procédera à une évaluation.
- Le formateur formulera ensuite à l'employeur, un avis, l'aidant ainsi à définir le contenu du titre d'habilitation à délivrer au personnel concerné. Production d'une attestation de formation.